

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
22/05/2026	01/06/2026	En exercice : 21 Présents : 17 Votants : 18

L'an deux mil vingt six

*Le 27 mai à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIGNON Fabienne, BERTHELOT Roselyne, Rémy GORON, LEMONNIER Claude, JEULAND Rachel, HAMON Sylvie, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, LENOBLE Julie, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy, GUIBLIN Aline,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : CLOLUS Alain, CROCQ Régis, ONEE Yvane, ROCHELLE Stéphane,

ABSENTS : Néant

POUVOIR : ROCHELLE Stéphane donne pouvoir à HERVÉ Pascal

Mme Aline Guiblin est désignée secrétaire de séance.

N°04-05-2026 – Autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot n°3 – Travaux Cour des Savoir Faire

Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 au lot n°3 (ravalement) relatif au marché de travaux de la Cour des Savoir Faire.

Il expose que cet avenant présentant une plus-value de 7 985.00€HT est lié au besoin de remplacer les gonds des anciens volets, ceux-ci étant rouillés et donc fragilisés. Cette rouille a par ailleurs entraîné des fissurations des pierres dans lesquels ils sont insérés, aussi leur retrait nécessite de remplacer certaines pierres ou d'en réparer d'autres lorsque cela est possible.

Il présente également l'avenant n°2 au lot n°2 d'un montant de 796,12 €HT relatif à la suppression de l'ancien conduit de cheminée dans le bâtiment C, devenu nécessaire suite au remplacement du linteau sous-jacent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Prend acte des avenants présentés et des raisons de ceux-ci

Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant présenté pour le lot n°3 d'une plus-value de 7 985.00€HT

Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant présenté pour le lot n°2 d'une plus-value de 796.12€HT

Autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Aline GUIBLIN



Le Maire

Pascal HERVÉ

